



Mlle Eliane NORD

# Il y a cent ans

Nous avons pensé intéresser nos lecteurs en publiant, à simple titre de curiosité, l'article suivant, extrait de la Gazette Musicale de Paris du 15 juin 1833. Noter le passage sur les concerts populaires à 20 sous. Il est évident que, pour l'époque, c'était cher !

## Idées sur la musique et sur sa popularisation en France

Les écrivains les plus spirituels n'ont pas reculé devant cette assertion que non seulement le peuple français n'est pas musicien, mais que son langage même est antimusical. Si la justesse de cette assertion paraît prouvée jusqu'à un certain point par le petit nombre de musiciens vraiment grands que la France a produits depuis le 17<sup>e</sup> siècle, et si, d'un autre côté, la musique de Gluck, dont on voudrait tirer argument en faveur de la langue française, n'est pas elle-même des plus musicales, nous croyons, nous, qu'on ne doit accuser ni l'organisation naturelle des Français, ni la nature de leur langage, mais seulement les dispositions morales de ce peuple ; et, même ces dispositions sont le résultat de l'éducation, l'avis est que c'est l'éducation même qu'il faut attaquer.

En France, l'éducation ne pourvoit généralement aux besoins intellectuels des hommes, elle ne cultive l'intelligence ; quant au cœur et à l'âme, on en prend peu de soins. La musique est le langage le plus puissant qu'il y ait pour exprimer les impressions intimes du cœur humain. Celui qui ne connaît ou ne comprend pas ce langage, restera étranger à la moitié de ses propres sentiments ; celui qui ne peut le parler se trouve privé de son noble et plus touchant moyen de communiquer ses idées ; car, où trouver une langue qui puisse remplacer les accents magiques du chant ? et, pourrions-nous ajouter, sans chanter et sans musique, est-il donc possible de rendre d'une manière bien intime, et de tourner son cœur vers l'adoration ? Il faut avoir soi-même entendu des voix sacrées, exécutées par des milliers de fidèles, sentir dignement ce que la musique renferme de puissance et de puissance, pour savoir comment elle élève l'âme jusqu'au sein des régions éthérées. Il faut avoir été au milieu de tous les êtres qu'on affectionne, passer sa journée par des chants religieux, et à la fin en chantant des actions de grâces à l'éternel, comprendre exactement combien la musique ennoblit l'âme de l'homme, et combien elle pénètre l'âme de sentiments d'amour et de croyance. Il faut que, dès les jeunes années, l'enfant célèbre par des chants pieux et la chute du jour, et il sera, n'en doutez pas, naturellement porté vers le bien, et il se sentira avec ardeur toujours nouvelle, dans ses efforts pour être meilleur.

La prière n'est aussi touchante et ne produit une aussi profonde que celles qui s'élèvent vers le dispensateur de toutes choses, sur un nuage d'encens. C'est alors que la musique devient pour l'enfant, un art saint et sublime, un art sacré, dont le seul but n'est pas de procurer du plaisir, mais de l'amusement. Telle est la musique chez les peuples. Chez eux, maint enfant qui ne sait pas lire est déjà habitué à chanter son hymne du matin. En Allemagne, c'est un ancien usage, que la messe le matin et le soir pour le chant et la musique. Dans les écoles, on n'ouvre jamais les classes sans que les élèves chantent tout ensemble. Le service religieux est accessible à l'intelligence de l'enfant, et il est, par conséquent, un discours bien clair et bien utile sur la religion, et en chants solennels et en chants religieux. Il est évident que de gens du peuple qui ne connaissent la musique que par la musique religieuse. Faut-il s'étonner, pour un Allemand, la pratique de cet art, et surtout qu'un amusement, lui qui rattache à la musique plus beaux et ses plus poétiques souvenirs, plus nobles inspirations de son âme. Ainsi cultivée, quelle immense influence la musique sur tout le système moral de l'homme. C'est du reste un point reconnu depuis longtemps, lequel nous ne voulons point nous étendre, nous le disons à regret, on est

presque entièrement bannie des classes, et siue est un art tout aristocratique. En France, la musique est un art tout aristocratique, la propriété exclusive des riches. Ses temples sont le théâtre et les salles de concert. La forme sous laquelle les enfants de notre pays font généralement connaissance avec cet art sublime, est celle de la contredanse. La musique est un sacrifice, est l'égoïsme le plus raffiné, à la vanité la plus puérile, et sa pratique ne se rattache à aucune autre idée plus élevée que celle d'amuser les autres et de briller soi-même. Aussi n'est-elle pas véritablement noble, du moins ne l'est-elle pas plus que tout autre moyen de se procurer une distraction personnelle ou une brillante réputation. Il n'y a pas, jusqu'aux artistes que les pays étrangers envoient en France, qui, une fois en France, ne finissent par regarder l'art divin de la musique comme un métier, comme une marchandise que l'on fabrique, et non comme une chose qui dure tant que le Gouvernement ne sera pas parvenu à comprendre ce qui lui reste à faire. Tous nos concerts à 20 sous ne rendront jamais la musique populaire. Ils ne réussiront qu'à étouffer et à anéantir le peu de bon sens musical qu'on peut encore trouver çà et là.

Nos Sociétés philharmoniques ne sont, pour la plupart, que des cercles dans lesquels dominent l'intérêt personnel, la vanité et l'intrigue, et dont reste impitoyablement exclu tout musicien qui n'est pas assez favorisé du ciel, du hasard, et quand, en définitive, ces reproches seraient justifiés, quelle espèce de musique fait-on dans ces Sociétés ? De la musique de danse ou d'opéra, dans sa plus déplorable pauvreté, et dont l'exécution est souvent prioritaire, nous dira-t-on, mais notre conservatoire, mais nos théâtres d'opéra, ne sont-ce pas là les temples les plus brillants de l'art musical ? Non pas, répondrons-nous : ces établissements, dont vous faites parade, ne sont pas le moins du monde ce qu'ils devraient être. De mauvais chœurs composés de gens sans talent, ou sans amour pour leur profession, des chanteurs solistes, pressés sans goût ; des orchestres, dont les musiciens, mal dirigés ou dégoûtés par d'infinies répétitions, exécutent sans ensemble et sans verve, voilà ce qu'on trouve dans la plupart de ces salles d'opéra, dont vous êtes si fiers ; et quant à ce qui est du Conservatoire, la seule institution musicale dont la France puisse se glorifier, où sont donc les élèves qui ont produit ? Combien de temps nous faudra-t-il attendre un digne remplaçant de Nourrit ? Où est l'artiste qui se chargera de faire oublier Levasseur ? Où trouverons-nous une cantatrice dont la présence puisse nous dédommager de la retraite de Mmes Damoreau, Dorus ou Falcon, ces talents si aimables, si vrais et si dramatiques ? Vous ne prétendez pas probablement nous faire croire que la France ne produit pas de chanteurs, car nous serions forcés de vous répondre que vous n'enlez rien à leur éducation. Quand donc viendra un digne successeur de Baillol, lorsque vingt années se sont déjà écoulées, sans qu'on ait pu nous offrir même une pâle copie de cet admirable talent ? Et vos compositeurs, où sont-ils ? Pourquoi n'avons-nous plus de Méhul, de Boyeldieu, de Cherubini ou de Spontini ? Fût-il jamais une époque où la France ait éprouvé, comme aujourd'hui, une si fâcheuse disette de grands maîtres ? Le goût a-t-il jamais été plus mauvais que celui qui règne de nos jours, et la musique de contredanse, cette hideuse plaie musicale, a-t-elle jamais régné en souveraine, comme elle le fait en ce moment ?



Mlle Madeleine FRIDE

# La musique et l'école

Le développement de l'éducation musicale en France pourra aisément faire des progrès le jour où dans toutes les écoles communales, dans tous les lycées et collèges, la musique aura sa place normale à côté des nombreuses matières actuellement enseignées.

L'enfant est, par nature, un être souple et le goût de la musique doit lui venir insensiblement si, dès l'école maternelle, il lui est donné de se familiariser avec les harmonies agréables et faciles que ses jeunes sens peuvent percevoir.

N'est-il pas d'ailleurs enclin, dès le berceau, à subir, pour l'apaisement de ses moindres troubles, le charme de la voix maternelle qui sait lui chuchoter des refrains que nous avons tous entendus ?

La question est trop importante pour l'avenir de la jeune génération pour que nous ne lui donnions pas, ici, toute la place qu'elle mérite. Aussi dès notre prochain numéro, consacrerons-nous régulièrement une rubrique à la Musique et l'Ecole, pour laquelle nous serons heureux de recevoir les avis des parents et des maîtres de l'Enseignement.

Est-il loin le jour où dans toutes les écoles une ou plusieurs récréations par semaine seront utilisées par nos jeunes bambins à écouter de la bonne musique ?

E. W.

## Notre deuxième concert populaire du 7 Juin 1933

### PROGRAMME

Concert Populaire donné au Cercle François Villon, 43 bis, boulevard de Vaugirard

avec le concours du TRIO FEMININ

- Mme Hélène PIGNARI-SALLES (pianiste), 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Paris, soliste des Concerts Padeloup.
- Mlle Madeleine M. FRIDE (violoniste) 1<sup>er</sup> Prix du Conservatoire de Paris.
- Mlle Eliane NORD (violoncelliste) du Conservatoire de Paris.

- I. Mlle Madeleine M. FRIDE  
Mme Hélène Pignari-Salles.  
4<sup>e</sup> Sonate ..... HAENDEL  
Adagio. Allegro. Larghetto. Allegro.
- II. Mme Hélène PIGNARI-SALLES :  
2<sup>e</sup> Ballade ..... CHOPIN
- III. Mlle Eliane NORD  
Mme Pignari-Salles.  
Aria ..... BACH
- IV. Mlle Madeleine M. FRIDE  
Mlle Eliane Nord, Mme Pignari-Salles.  
Trio en sol ..... HAYDN  
Andante. Poco adagio cantabile  
Rondo all' ungharese.

### COMPTE-RENDU

De nombreux membres du cercle François-Villon ont pu apprécier les grandes qualités des très jeunes artistes qui forment le trio féminin. Mme Hélène Pignari-Salles qui a su déjà faire valoir son talent dans de nombreuses auditions a interprété avec brio la 2<sup>e</sup> ballade de Chopin. La 4<sup>e</sup> sonate pour piano et violon de Haendel nous donna l'occasion d'admirer le style et la compréhension musicale de Mme Hélène Pignari-Salles déjà nommée et de Mlle Madeleine M. Fride. Et ces deux artistes, à qui s'était jointe Mlle Eliane Nord, terminèrent en beauté notre deuxième concert en jouant de façon impeccable le Trio en sol de Haydn. Mlle Eliane Nord qui concourra la semaine prochaine pour son premier prix, verra, nous l'espérons vivement, son mérite récompensé.

**ECOLE DE MUSIQUE DE PARIS**  
 Directeur :  
**M. EMMANUEL NERINI**  
 G. O. \*, O. I. \*, C. \*, \*, \*.  
 23, Rue des Martyrs, 23 — PARIS (9<sup>e</sup>)  
**LEÇONS DE VIOLON — PIANO — SOLFÈGE**

**LES NOUVELLES MUSICALES**  
 40, rue du Colisée, Paris 8<sup>e</sup>  
 Organe de propagande de « La Musique pour Tous »

**Bulletin d'abonnement**

Je soussigné .....  
 Demeurant à .....  
 Rue ..... N° .....  
 Département .....  
 Désire souscrire un abonnement d'un an aux « Nouvelles Musicales » pour la somme de 15 francs, que je vous envoie par chèque mandats.  
 Signature : .....

Le Gérant : M. Raoul L...  
 Imprimerie Centrale de la B...  
 117, rue Réaumur, Paris (2<sup>e</sup>)